



DISTRICT 75

Journal Numérique // Édition n°112



SOMMAIRE :

kim	PAGE 1
INFOS	PAGE 2
RAPPELS	PAGE 4
FOOT ANIMATION	PAGE 7
FORMATIONS	PAGE 8
ARBITRAGE/FUTSAL	PAGE 9
PV COMMISSIONS	PAGE 10

KEEPER IN MOTION

ARTICLE DE LA SEMAINE SUR LE THÈME DE LA PRISE D'INFORMATION



La prise d'information : clé de la réussite pour les gardien.nes de but modernes

Dans l'univers du football, le rôle de la gardienne ou du gardien de but s'étend bien au-delà de la simple défense des buts. L'importance de la prise d'information stratégique par les gardiens est plus présente qu'on ne le pense. En se focalisant sur cette dimension tactique souvent sous-estimée, découvrez l'impact profond qu'un gardien peut avoir sur la dynamique et les performances de son équipe.

>Lire l'article

En savoir plus : www.keeperinmotion.com

Tarif privilégié pour les membres de District75

Bénéficiez d'un tarif privilégié pour souscrire à KIM dès maintenant ! Rejoignez-nous et profitez de cette offre ex-clusive.

Contact :
marketing@keeperinmotion.com



KIM, la première application qui permet d'évaluer la performance du gardien de but

Clubs & Coachs Ambassadeurs

Ayant adopté l'application KIM, ils sont aujourd'hui en mesure de partager avec vous leur expérience





RESTOS DU COEUR

RETOUR SUR LA COLLECTE 2023/2024



Cette année encore, le District de Paris et les clubs parisiens se sont mobilisés pour les plus démunis en réalisant la troisième édition de sa collecte solidaire pour les Restos du Coeur.

Cette année, particulière au vu des difficultés qu'ont connu les Restos du Coeur, les clubs parisiens et leurs licenciés ont réussi à récolter plus de 600 KG de denrées.

Merci aux clubs participants :

- Les Antillais Paris 19ème
- Entente Sportive Paris XIII
- Nicolaite de Chaillot
- AC Paris 15
- Espérance Paris 19
- Paris FC
- L'UJA Maccabi



Le District de Paris exprime sa fierté à poursuivre ses actions sociales en apportant son soutien aux plus démunis et adresse ses remerciements à tous les clubs parisiens participants pour leur engagement et leur générosité.



INITIATION GARDIEN DE BUT

17 ET 18 AVRIL 2024

FORMATION

INITIATION MODULE GARDIEN DE BUT

Le District organise du 17/04/24 au 18/04/24 une formation éducateur initiation gardien de but.

Cette formation est destinée aux éducateurs souhaitant se spécialiser et développer leurs méthodes d'entraînement pour le poste de gardiens de but.

Pour s'inscrire : [ICI](#)

REGLEMENTS SPORTIFS GENERAUX DISTRICT 75 - SAISON 2023/2024 RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS [ART. 11]

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et / ou U16 et / ou U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
 - Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
 - 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
 - Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum)
 - Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations. Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation. L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après- midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District. Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75



EMI

NOUVELLE MISE A JOUR

Un dysfonctionnement lié au manque de mise à jour de l'application FMI le store Google amène à télécharger cette dernière à l'aide d'un lien APK.

Pour rester télécharger l'application sur les nouvelles tablettes, **il faut télécharger et installer le fichier d'installation (APK) directement via le lien ci-dessous**. Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

GUIDE INSTALLATION FMI **(en cas de difficultés sur le Play Store)**



FOOT ANIMATION

INFOS PLATEAU U9 DU 02/03

Veillez trouver ci-dessous les groupes du Plateau U9 qui se jouera ce Samedi 02 Mars 2024.

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux clubs de se présenter avec le bon nombre d'équipe stipulé sur le tableau ci-joint, et engagé en amont .

En cas d'absence nous vous demandons également de prévenir les responsables des sites accueillants, même si votre présence reste obligatoire maintenant que votre club s'est engagé. (Attention aux respects des obligations pour vos équipes seniors)

[GROUPES DU 02/03](#)

[GUIDE U8/U9](#)

[COMPTE RENDU PLATEAU](#)



FORMATIONS PLANNING DES FORMATIONS (CFI)

PLANNING DES FORMATIONS (CFI)			
U6/U9		U10/U13	
<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>
19/02/2024	05/03/2024	20/02/2024	12/03/2024
<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>
08/04/2024	02/04/2024	09/04/2024	16/04/2024
U14/U19		SENIORS	
<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>
22/02/2024	19/03/2024	23/02/2024	26/03/2024
<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>
11/04/2024	23/04/2024	12/04/2024	30/04/2024

LIEN D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS : <https://maformation.fff.fr/category/index.html?animateur>

Retrouvez via le lien suivant le processus détaillé à suivre pour s'inscrire aux formations : [Processus d'inscriptions](#).

Pour toutes informations supplémentaires et/ou questions, veuillez nous contacter via l'adresse mail suivante : formation@district75foot.fff.fr.



ARBITRAGE FUTSAL

ORGANISATION D'UN STAGE D'INITIATION

Après le succès des deux premiers stages d'initiation à l'arbitrage, la CDA et la commission Futsal du District organisent en collaboration cette fois-ci une nouvelle journée d'initiation à l'arbitrage du FUTSAL pour le jeune public (U14 - U18) :

Le Vendredi 12 Avril 2024 (vacances scolaires)

De 09h00 à 17h00

(District Parisien de Football - 6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS)

Comme lors des deux premières éditions, ce stage, aura pour objectif de pouvoir bénéficier d'une première approche aux différents aspects de la fonction arbitrale et permettra aux clubs parisiens de former de jeunes licenciés autour de ce poste au niveau de la pratique du FUTSAL en plus de pouvoir compter sur leurs connaissances aguerries lors des rencontres à l'avenir.

Les jeunes candidats intéressés par cette initiation peuvent s'inscrire en complétant le formulaire de pré-inscription disponible : **ICI**



- **COMMISSION FÉMININE**
PV DU 26/02/2024
- **COMMISSION FOOT ANIMATION**
PV DU 26/02/2024
- **COMMISSION FUTSAL**
PV DU 26/02/2024
- **CDPME**
PV DU 26/02/2024
- **COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 27/02/2024
- **COMMISSION STATUT DE L'ÉDUCATEUR**
PV DU 27/02/2024



Commission Féminine

PROCES-VERBAL N°10
Réunion restreinte du 26/02/2024

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la **gestion de la feuille de match de sa catégorie**.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match**.

CHALLENGE**CHALLENGE U13F**

La commission foot animation valide les finalistes U13F pour la finale du 06/04/24 :

PARIS FC
SALESIEENNE PARIS
PUC
ES SEIZIEME
AC PARIS 15
FC SOLITAIRES
PARIS 13 ATLETICO
ES PETITS ANGES

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 02 AVRIL 2024** au siège du District de Paris.

CHALLENGE U11F

La commission foot animation valide les finalistes U11F pour la finale du 27/04/24 :

CHAMPIONNET SPORT
CA PARIS 14
PARIS FC
PETITS ANGES ES
SALESIEENNE PARIS
PARIS 13 ATLETICO
ES SEIZIEME
AC PARIS 15

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 23 AVRIL 2024** au siège du District de Paris.



Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°11

Réunion restreinte du 26/02/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent **être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie**.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match**.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES 2ème APPEL : 5**U10**

Match N° 27269085 BON CONSEIL / PETITS ANGES du 27/01

Match N° 27269286 BON CONSEIL / POUCHET du 27/01

Match N° 27269517 BON CONSEIL / ANTILLAIS PARIS 19 du 27/01 **(2 FM manquante)**

Match N° 27269697 BON CONSEIL / ESC XV du 27/01

U12

Match N° 27246193 CA PARIS / PARIS FC du 27/01

CHALLENGES**CHALLENGE U13**

La commission foot animation valide les finalistes U13 pour la finale du 06/04/24 :

PARIS FC

PARIS POUCHET

FC SOLITAIRES

PITRAY OLIER

CHAMPIONNET SPORT

SALESIENNE PARIS

AC PARIS 15

PUC

ES SEIZIEME

PARIS 13 ATLETICO

CAMILIENNE

UFCP 17

ESPERANCE 19

PARIS ALESIA

PETITS ANGES

COURONNES OFC

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 02 AVRIL 2024**
au siège du District de Paris.



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°7

Réunion du 26/02/2024

Président : M. Rodolphe LOPES

Présents : MM. Sofiane MOURI - Marcello SERPA - Mohamed CHABANNE - Mehdi BOUABIDI - Daniela SOCAS
Warren MBEMBE

Assistent : Mme Manon CALEGARI - M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS

Match N° 25931220 ESP 18 FUTSAL 2 / ENFANTS GO D2 futsal du 12/02/24

demande de report de la rencontre au motif fermeture du gymnase pendant les vacances scolaires.

la commission fixe la rencontre au 30/03/24 date butoir, les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

Courriel de CPS 10 du 21/02/24

Match N° 27881783 CPS 10 / VIKING PARIS coupe futsal D2 du 23/02/24

Demandant le report de la rencontre au motif réquisition du gymnase pendant les vacances scolaires.

La commission fixe la rencontre au 29/03/24 date butoir. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

SENIORS F

Match N° 27663918 VIKING PARIS 2 / PARIS ELITE FUTSAL coupe futsal senior féminine du 11/02/24

Lecture de la FMI et rapport de PARIS ELITE FUTSAL, match non joué au motif absence du club de VIKING PARIS.

La commission donne match perdu par forfait à VIKING PARIS 2, et lui inflige une amende de 40€ (cf. annexe financière) le club de PARIS ELITE est qualifié pour le prochain tour.

Courriel de PARIS FEMININ FUTSAL du 20/02/24

Match N° 27939587 PARIS FEMININ FUTSAL / VIKING CLUB PARIS coupe futsal senior féminine du 25/02/24

Déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait PARIS FEMININ FUTSAL, le club de VIKING PARIS est qualifié pour le prochain tour.

U14**Match N° 27415222 CPS 10 / PARIS XIV U14 futsal du 25/02/24**

La commission fixe la rencontre au 30/03/24 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

Match N° 27419675 PARIS ELITE FUTSAL / ESP PARIS 18 FUTSAL du 25/02/24

La commission fixe la rencontre au 30/03/24 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

U16

La commission fixe ces rencontres au 13/04/24 date butoir, les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

Match N° 27421360 ESP 18 FUTSAL /CPS 10 du 16/12/23

Match N° 27426631 INTERNATIONAL / PARIS XV FUTSAL du 17/12/23

Match N° 27426632 PARIS XIV FC / PARIS ACASA du 17/12/23

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES**2ème APPEL**

Match N° 27403867 PARIS ACASA / ES PARIS XIII U12 du 17/12/23

Match N° 27426639 CPS 10 / PARIS ACASA U16 du 03/02/24

Match N° 27426636 PARIS ACASA / SPORTING CP U16 du 04/02/24

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

FORMATIONS

Module futsal initiation prévu les 19 et 20 février 2024 au gymnase CARPENTIER.

Participation de 15 stagiaires représentant 8 clubs de différents départements.

Nos remerciements au club de SPORTING CP qui nous a mis à disposition son gymnase et tout le matériel nécessaire pour la réussite de celle-ci.

Module initiation arbitrage (mineur 12/04/24 au Gymnase Georges Carpentier)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES**SENIORS**

1er Tour 16/12/23 – tirage le 04/12/23

1/8 de Finale 17/02/24 – tirage le 29/01/24

1/4 de Finale 30/03/24 - tirage le 04/03/24

1/2 Finale 20/04/24 - tirage le 08/04/24

Seniors F

1/4 de Finale 24/02/24 – tirage le 29/01/24

1/2 finale 11/05/24 – tirage le 08/04/24

U18

CADRAGE 10/02/24 – tirage le 29/01/24

1/2 finale 11/05/24 – tirage le 08/04/24



Commission C.D.P.M.E SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N° 5

Réunion du 26/02/2024

Président : M. Ezzeddine MASMOUDI

Présents : MM. Lucien SIBA – Makangu NDALA

Excusés : MM. Pierre-Yves KERLOC'H - Gaston GUENA

Assiste : M. LUIS FILIX (représentant CDA).

Ouverture de la séance à 18h30

Match N° 25920855 ES SEIZIEME / ENFANTS GO seniors D1 du 02/03/24 *La commission désigne un délégué officiel à la charge du District.*

Match N° 25966597 AF PARIS 18 / PITRAY OLIER 2 seniors D3.A du 03/03/24

La commission désigne un délégué officiel à la charge du District.

Match N° 25967799 AS CENTRE DE PARIS / RC PARIS 18 seniors D3.B du 03/03/24

La commission désigne un délégué officiel à la charge du District.

La séance est levée à 20h00.

Prochaine réunion le 04/03/24.



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 27/02/24 en présence et audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY – Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Anthony PINTO - Jacques RIVALS

Excusé : MM. Toufik HAMDAOUI - Pierre-Yves KERLOCH - Fatah LARAB - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N°25946128 CA PARIS 2 / ES SEIZIEME 2 D2 du 03/03/24.

Courriel de CA PARIS du 20/02/23 confusion de catégorie entre U18F et séniors D2 pour jouer le 06/03/24 au motif match de D3 féminine. La nouvelle proposition pour jouer le 02/03/24 à 19h30 a été refusée par l'ES 16ème.

La commission fixe la rencontre au 31/03/24.

Match N° 25967789 ESC XV / AS PARIS 2 D3.B du 04/02/24

Reprise du Dossier Courriel de ESC VX du 14/02/24 signalant que le score est de 6/0 pour ESC VX au lieu de 5/0. Lecture du rapport de l'arbitre confirmant le score 5/0 pour le ESC VX.

La commission maintient le score de 5/0 inscrit sur la FMI.

Dossier transmis par la commission de discipline (PV du 15/02/24)

La commission a infligé 3 matchs fermes de suspension de terrain à l'AS PARIS. Les rencontres ne pourront pas se dérouler sur les communes de ST Denis, Bobigny, La Courneuve, Paris 18, Paris 19 et Paris 20ème à compter du 26/02/24.

Les matchs concernés :

Match N° 25920862 AS PARIS / MACCABI PARIS seniors D1 du 16/03/24

Match N° 25920870 AS PARIS / SOLITAIRES FC seniors D1 du 23/03/24

Match N° 25920890 AS PARIS / ENFANTS GO seniors D1 du 06/04/24

La commission demande à l'AS Paris de communiquer au district dans les meilleurs délais, et, au plus tard le vendredi avant 12H de chaque rencontre le terrain de repli concernant ces trois matches.

CDM

Match N° 27792275 RC PARIS 18 / CASTANHEIRA coupe 75 du 25/02/24

Courriel de RC PARIS 18 du 21/02/24 déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe de RC Paris 18. L'équipe de Castanheira est qualifiée pour le prochain tour.

ANCIENS

Match N° 25926067 SPORTING CP / ES PARISIENNE D2.B du 11/02/24.

Dossier transmis par la SR (PV du 21/02/24)

La commission décide match à rejouer avec un arbitre officiel et transmet à la COC pour date à fixer.

La commission fixe la rencontre au 10/03/24 avec un arbitre officiel.

JEUNES

U 16

Courriel de l'AC PARIS 15 du 19/02/24 faisant remonter quelques difficultés et pistes de réflexion sur le calendrier général des compétitions.

La commission encourage vivement l'auteur à candidater auprès du district en qualité de commissaire. Toutes les suggestions sont bonnes à être étudiées au sien des groupes de travail.

U 18

Match N° PARIS XIII ES / ENFANTS GO D2 du 11/02/24.

Dossier transmis par la SR (PV du 21/02/24)

La commission décide match à rejouer et transmet à la COC.

La commission fixe la rencontre au 31/03/24 avec trois arbitres officiels, les deux assistants étant à la charge des Enfants Goutte d'Or.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication

alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1er appel

Match N° 25927170 Paris 15 AC 3 / PSC 2 U18 D3.B du 25/02/24

DEMANDE DE DEROGATION

Après la prise de renseignements auprès des services des terrains de la Ville de Paris et de la commission ad hoc des instances, ainsi que des courriels des clubs Championnet, Maccabi Paris Métropole, Paris Pouchet XVII du 27/02/24 les dérogations suivantes sont accordées ou prorogées jusqu'au 15 mai 2024 :

- Pour l'éclairage

Stade des Poissonniers N° 1 et 2 (PV du 21/09/23 & 24/10/23)

Stade Jules NOËL (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)

Stade Max Rousié (PV du 23/01/24)

- Pour le terrain et l'éclairage

Stade Bertrand Dauvin (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)

Stade Déjerine N° 2 (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)

Stade Louis Lumière 1 et 2 (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

ESC 20ème (PV du 08/11/23 SR déclassement)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)

PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

Criterion +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)

PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassement)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

TROPS (PV du 10/10/23)

CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D1

CFFP (PV du 20/02/24 discipline déclassement)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)

PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)

ESC 20ème (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)

ESC XV (PV du 14/11/23)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)

ESC 20ème (PV du 24/10/23)

ESC XV (PV du 21/11/23)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL - Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à venir, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission en jeune (arbitre central à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants à la charge des deux clubs).

COUPE 75 SENIORS

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE SENIORS Amitié

Les finalistes sont **MACCABI PARIS METROPOLE 2** et **SALESIENNE DE PARIS 2** sous réserves de procédures en cours.

Coupe Anciens

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE CDM

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE 75 SENIORS FEMININE

1/4 de finale le 30/03/24 – tirage effectué le 27/02/24

1/2 de finale le 20/04/24

Coupe 75 U20

Les finalistes sont **PARIS 13 ATLETICO** et **ENFANTS GOUTTE D'OR** sous réserves de procédures en cours.

COUPE 75 U18

1/4 de finale le 31/03/24 - tirage effectué le 27/02/24

1/2 de finale le 20/04/24 – tirage le 09/04/24

COUPE 75 U16

1/4 de finale le 10/03/24 et 31/03/24 – tirage effectué le 27/02/24

1/2 finale le 20/04/24 – tirage le 09/04/24

Coupe U16 Amitié

1/2 finale le 10/03/24 – tirage effectué le 27/02/24

COUPE 75 U14

1/2 finale le 30/03/24 – tirage le 05/03/24

Coupe U14 Amitié

1/2 finale le 30/03/24 **date butoir** – 1er finaliste **Paris Alésia 2** sous réserves de procédure en cours

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Les finalistes sont **AS 116-17 Le Brio** et **BRETONS PARIS** sous réserves de procédures en cours.



Commission Statut de l'Éducateur

PROCES-VERBAL

Réunion du 27/02/2024

Présents: MM. Serge BERGIER , Amine BENTAIEB, Gabriel LILAS

Excusés : MM. Jean BLEHOUIIN, Charles DELAUNEY

Assiste: M. Hamid BELMAHI

Rôle et mission de la Commission:

La Commission Départementale du Statut de l'Éducateur a pour mission de vérifier que les équipes des clubs soumises à une obligation d'éducateur, aussi bien le jour de la rencontre que pour les entraînements, sont conformes aux RSG du District75.

La vérification de tous ces éléments est réalisée à partir des documents fournis par la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) et le Service Administratif du District 75. Pour toute situation non conforme aux RSG, la commission transmettra à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football(CRSEEF) qui décidera de la suite à donner au dossier.

La Commission rappelle aux clubs ayant des équipes soumises aux obligations d'encadrement technique les dispositions de l'article 11.3 du RSG du District liées à l'absence de l'éducateur désigné:

« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à 4 matchs, consécutifs ou non, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies aux alinéas b) et c) du présent article. A défaut, la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas e) et f) du présent article.»

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant le Comité d'Appel de la LPIFF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du R.S.G. de la L.P.I.F.

Compte rendu de la réunion du 27/02/2024 de la Commission Régionale Statut De L'Éducateur

Pris connaissance de la demande d'évocation rencontre Seniors D1 n°25920850 : AS Paris / PUC du 10/02/24.

Le dossier n°98 de la Commission des Statuts et Règlements, sera traité par la Commission Technique de la LPIF (Statut de l'Éducateur) le 23/04/24.

Dossier CHAMPIONNET SPORTS 511117 Catégorie U18 D1

- Journée 7 du 17/12/23 : CA Paris - Championnet n°match 25931804 TSHILUMBA Joan →
- Journée 8 du 14/01/24 : Paris AC15 - Championnet n°match 25931806 TSHILUMBA Joan →
- Journée 12 du 4/02/24 : Paris 13 Atletico - Championnet n°match 25931832 TSHILUMBA Joan →
- Journée 13 du 11/02/24 : Championnet – Camilienne n°match 25931841 TSHILUMBA Joan →
- Journée 22 du 28/01/24 : Championnet – Nicolaïte De Chaillot n°match 25931892 TSHILUMBA Joan →

Monsieur CAMARA Alpha Oumar, titulaire en formation BMF est l'entraîneur désigné.

Monsieur TSHILUMBA Joan ne possède pas le diplôme requis pour la catégorie.

La commission vous demande des explications et les raisons de l'absence d'un entraîneur diplômé. La commission vous invite à informer la direction technique de la LPIFF avant le **Mardi 20 Mars 2024**. Ainsi qu'une copie au secrétariat du District 75.

Dossier Camilienne 511261 Catégorie U14 D1

- Journée 1 du 23/09/23 : Salesienne - Camilienne → n°match 25928852 → Monsieur ZEMMOURI Riad
- Journée 3 du 07/10/23 : Paris 19 Esp – Camilienne → n°match 25928864 → Monsieur VALENTIE Christophe
- Journée 5 du 11/11/23 : Paris 13 Atletico - Camilienne → n°match 25928874 → Monsieur KPOKPA Jean

Monsieur MANOLIS Marc Olivier, titulaire du BEF, est l'entraîneur désigné.

Messieurs ZEMMOURI, VALENTIE et KPOKPA ne possèdent pas les diplômes requis pour la catégorie.

La commission vous demande des explications et les raisons de l'absence d'un entraîneur diplômé. La commission vous invite à informer la direction technique de la LPIFF avant le **Mardi 20 Mars 2024**. Ainsi qu'une copie au secrétariat du District 75.

Le Président Serge BERGIER



DISTRICT 75

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS
TÉL. : 01 88 61 98 41 / MAIL: SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SAISON 23/24

district75foot.fff.fr

